



Éducation prioritaire : besoin d'ambition !

Lors du colloque du 2 octobre dernier qu'elle avait consacré à l'Éducation prioritaire, la FSU avait exprimé son inquiétude de voir disparaître la labellisation nationale des REP pour une gestion décentralisée confiée aux recteurs, que confirme la parution du rapport Mathiot-Azéma, ne portant aucunement l'objectif de la nécessaire démocratisation de la réussite des élèves.

Pour les personnels, dans un contexte où les conditions de travail ne cessent de se dégrader, cette perspective se traduirait par une remise en cause des indemnités et des priorités de mutation qui ne peut être acceptable. À terme, ceci entraînerait une diminution des moyens qui pèserait sur les conditions d'enseignement pour les élèves qui en ont le plus besoin.

L'évaluation de l'Éducation prioritaire ne peut se résumer à la mise en avant d'une réussite insuffisante et de risques de stigmatisation. Elle doit reconnaître les effets positifs des actions menées et chercher à les conforter et les améliorer par des moyens en adéquation aux besoins réels, notamment sur le plan de la formation des enseignants.

La dégradation de la situation sociale dans bien des quartiers de l'Éducation prioritaire demanderait que les moyens, pour toutes les écoles et établissements concernés y compris les lycées accueillant ces élèves, soient renforcés plutôt que fragilisés.

Ce n'est pas ce que semble dessiner la présentation du rapport Mathiot-Azéma faite par le Ministre de l'Éducation nationale. Pour la FSU, la politique d'Éducation prioritaire doit rester cadrée nationalement, les moyens doivent être attribués sur des critères transparents afin de garantir l'égalité.

La FSU demande que les organisations syndicales représentant les personnels soient reçues et entendues dans la perspective d'une politique ambitieuse capable de soutenir le travail des enseignant-es et des personnels au service de la réussite des élèves.

